

COMMUNIQUE PRESSE

Montpellier, le 27 janvier 2021

RELANCE : APPEL À PROJET « FONDS POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE – FORMATION DES BENEVOLES » FDVA 1

Les demandes pour le FDVA 1 sont à déposer par téléprocédure via « LECOMPTEASSO » jusqu'au 31 janvier 2021 inclus :

Toutes les informations utiles sont sur le site internet des services de l'Etat, à l'adresse :

<https://www.herault.gouv.fr/Politiques-publiques/Jeunesse-sport-et-associations/Associations2/FDVA1-appel-a-projets/FDVA1-Formation-des-benevoles>

APPEL À PROJET : FONDS POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE « FONCTIONNEMENT GLOBAL DE L'ACTIVITE D'UNE ASSOCIATION - DEVELOPPEMENT DE NOUVEAUX SERVICES A LA POPULATION » FDVA 2

Les demandes pour le FDVA 2 sont à déposer par téléprocédure via « LECOMPTEASSO » du 1^{er} février au 7 mars 2021 inclus.

Toutes les informations utiles et la note de cadrage sont sur le site internet des services de l'État, à l'adresse :

<https://www.herault.gouv.fr/Politiques-publiques/Jeunesse-sport-et-associations/Associations2/FDVA2-appel-a-projets/FDVA2-Fonds-pour-le-developpement-de-la-vie-associative>